

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICE (Applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

### 1-GENERALITES - DEFINITIONS

Les présentes conditions générales de vente régissent toutes les ventes et fournitures de produits, matériels et logiciels commercialisés par MB Electronique, ainsi que celles de services associés. Elles figurent dans leur intégralité sur notre site internet et sont réputées connues des acheteurs professionnels, commerçants et sociétés.

Sauf dérogation explicite et écrite de notre part, toute commande emporte de plein droit l'adhésion sans réserve du client à toutes nos présentes conditions générales de vente et sa renonciation à toute stipulation de ses propres conditions générales d'achat, nonobstant toute stipulation contraire figurant dans lesdites conditions générales d'achat.

Dans le texte ci-dessous, l'expression "La Société" signifie la Société MB Electronique, domiciliée à BUC 78533, enregistrée au Registre du Commerce de Versailles (78) sous le numéro 722 045 226, "Fabricant" signifie la personne ou la société qui fabrique les produits distribués par la Société MB Electronique, le "Client" signifie l'acheteur, le « Magasin », signifie le lieu où la marchandise arrive et où est elle stockée, « Produit », signifie le matériel, le logiciel ou la marchandise vendue par MB Electronique.

### 2-OFFRES

La société MB Electronique n'est liée que par les offres écrites qu'elle a émises. Un acompte sur le paiement du prix pourra être demandé par MB Electronique dans l'offre. Le délai de validité de ses offres est de 30 jours à compter de leur date d'établissement, sauf stipulation particulière. Elles restent subordonnées, dans certains cas, à l'obtention d'une licence d'importation en France ou d'exportation de pays étrangers vers la France. Certains Produits d'origine étrangère sont exportés sous licence, leur destination finale est soumise aux règles internationales, leur réexportation sans licence d'export française et du pays d'origine est interdite. Le Client fait son affaire personnelle de l'obtention de toute licence d'exportation ou de tout autre document d'exportation nécessaire.

### 3-DELAIS

Les délais de livraison mentionnés dans nos offres et dans nos Accusés de Réception de Commandes ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et ne sauraient constituer un engagement de notre part, sauf stipulation particulière. En tout état de cause, toute date donnée ou fixée par le Client est considérée comme indicative et ne fait pas partie intégrante du contrat, sauf stipulation particulière.

Les retards éventuels de livraison ne peuvent être considérés comme une cause de rupture du contrat, ils ne donnent pas le droit au Client d'annuler la vente, de refuser la marchandise, de réclamer des dommages et intérêts ou des pénalités de retard, sauf faute lourde ou dolosive de MB Electronique.

### 4-COMMANDES

Toute commande reçue directement ou par l'intermédiaire de nos représentants ne nous engage que si elle est conforme à notre offre et à la condition qu'elle ait été confirmée par MB Electronique, par un Accusé de réception de commande écrit dans un délai de 8 jours, à compter de la réception de la commande. A défaut, la commande sera réputée avoir été tacitement refusée.

L'offre émise par MB Electronique pourra être modifiée ou adaptée selon la commande du Client. MB Electronique se réserve le droit de refuser ou d'accepter toute demande de modification de commande par le Client et de changer les conditions précédemment accordées, notamment en termes de prix, sous réserve de l'accord express du Client.

La commande passée à la Société et acceptée par elle, est ferme et définitive, elle ne pourra en aucun cas être annulée par le Client, sauf cas de force majeure, entendu comme un événement extérieur, imprévisible et irrésistible.

MB Electronique se réserve le droit de demander au Client, avant livraison et même en cours d'exécution des commandes, des garanties de solvabilité et de suspendre toute exécution en cas de réponse défavorable ou considérée comme insuffisante, sans qu'il puisse être réclamer par le Client des dommages-intérêts du fait du retard ou de l'inexécution de la commande.

### 5-PRIX ET MINIMUM DE GESTION DE COMMANDE

Nos prix s'entendent Hors taxes, pour matériel emballé, au départ de notre Magasin et pour paiement au comptant, net, sans escompte. Le port est facturé en sus.

Nos prix sont donnés à titre indicatif dans l'offre, le prix définitif étant celui en vigueur au moment de la livraison. Le prix varie en fonction du taux des changes, des droits de douane et des taxes applicables tant en France que dans le pays d'origine de la marchandise, tel qu'indiqué sur les offres et les Accusés de réception de commande de la Société.

### 6-EXPEDITION (MISE A DISPOSITION) ET TRANSFERT DES RISQUES

La livraison est considérée comme effectuée dans notre Magasin, soit par la remise directe au Client, ou par simple avis de mise à sa disposition du Produit, soit par la délivrance du Produit à un expéditeur ou transporteur choisi par le Client ou, à défaut, choisi par MB Electronique.

Quelle que soit la destination du Produit et les conditions de la vente, le transfert des risques et de la responsabilité du Produit vendu a lieu dans notre Magasin, au moment de la livraison au Client ou à son enlèvement par l'expéditeur ou le transporteur.

## **7- RECEPTION**

Les Produits voyagent aux risques et périls du destinataire, quelles que soient les conditions particulières à la livraison.

Le Client pouvant procéder en notre Magasin, soit par lui-même, soit par mandataire dûment habilité, à la réception et à la vérification des Produits, ceux-ci seront réputés avoir quitté notre magasin complets et en parfait état si le Client n'a émis aucune réserve lors de ladite réception.

Lorsque le Client ne vient pas réceptionner les Produits directement en notre Magasin et qu'il est fait appel à un transporteur, le Client est tenu de vérifier l'état et le nombre de colis, lors de leur livraison par le transporteur. Le cas échéant, le Client devra porter des réserves précises (emballage endommagé, bruit de casse, etc...) sur le récépissé du transporteur, et devra confirmer ses réserves auprès du transporteur par lettre recommandée avec Accusé de réception dans les 3 jours suivants la livraison des Produits, et adresser dans le même délai copie de ladite lettre recommandée à la société MB Electronique.

L'indication de la mention « sous réserve de contrôle » par le Client lors de la réception des Produits est dépourvue d'effet et ne permet aucun recours ultérieur du Client en cas de Produit défectueux, sauf en cas de vice caché si le Client n'est pas un professionnel de la même spécialité que la Société.

Seule l'émission de réserves dans les conditions exposées ci-dessus permet au Client de formuler valablement des réclamations et de procéder éventuellement au retour du Produit contesté. Le non-respect de cette procédure interdit au Client toute possibilité ultérieure de recours concernant les Produits livrés, sauf en cas de vice caché qui ne pouvait être détecté lors de la réception des Produits, sous réserve que le Client ne soit pas un professionnel de la même spécialité que la Société.

## **8-RECLAMATION ET RETOURS**

Aucun retour de Produit ne pourra se faire si la réclamation n'a pas été envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 8 jours après réception du Produit, ni sans l'acceptation préalable et écrite de la société MB Electronique, sauf cas de vice caché, lorsque la garantie des vices cachés est applicable conformément à l'article 9 ci-dessous.

Toute réclamation devra comporter des détails sur l'utilisation du Produit considéré défectueux, ainsi que la date d'achat initiale, le numéro de la commande de l'acheteur et le numéro de dossier MB Electronique, ainsi que le numéro de série de l'appareil.

Le Produit ou les pièces considérés comme défectueux seront retournés aux frais du Client, selon une procédure RMA (autorisation de retour sous numéro d'identification), il devra être en parfait état et, dans la mesure du possible, ne pas avoir été utilisé ni déconditionné.

Le retour du Produit ne dispense pas le Client d'acquitter, à l'échéance convenue, le montant de la facture.

Le Produit ou les pièces retournés ne seront éventuellement remplacés qu'après expertise de leur fabricant et compte tenu des durées de garanties propres à chaque fabricant.

## **9-GARANTIE ET RESPONSABILITE**

Lorsque le Client est un professionnel de même spécialité que la Société, celle-ci exclut expressément toute garantie des vices cachés des Produits vendus.

Cependant, le Produit vendu par la Société bénéficie de la garantie du Fabricant à compter de sa réception par le Client, soit au Magasin, soit auprès du transporteur, sans préjudice de l'application du délai de garantie des vices cachés prévu par le Code civil lorsque cette garantie est applicable.

L'échange, la réparation ou la modification d'une pièce pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger ladite période, qui entrera en vigueur à dater de la première réception des matériels par le Client.

La garantie du Fabricant ne jouera que si le Produit a fait l'objet d'une utilisation normale par le Client, elle ne couvre pas les défauts qui résulteraient :

- de l'usure normale des Produits ou appareils ;
- du transport, d'un manque de surveillance ou d'entretien, d'une utilisation défectueuse, excessive ou exagérée des Produits et d'une façon générale des conditions de stockage, d'exploitation ou d'environnement non appropriées ou non prévues ;
- des cas fortuits ou de force majeure.

La garantie ne s'applique pas aux Produits ou appareils qui ont été réparés ou modifiés par d'autres personnes que MB Electronique, son mandataire dûment habilité par lui, ou le Fabricant.

Dans le cas où après expertise par le Fabricant, nous reconnaitrions les Produits ou matériels fournis par notre Société comme définitivement défectueux, notre responsabilité est expressément limitée à l'échange pur et simple de ces Produits ou, à la restitution du Produit et au remboursement de la valeur facturée de ces produits, au choix du Client.

En toute hypothèse, MB Electronique ne sera tenu d'indemniser que les dommages directs subis par le Client à raison de la défectuosité du Produit. Nous ne serons tenus à aucune indemnisation, envers le Client ou toute autre tiers, pour tous frais, ou dommages directs ou indirects, immatériels, accidentels en ce compris, sans que cette liste soit limitative, tout préjudice commercial, perte de clientèle ou manque à gagner, sauf cas de faute lourde ou dolosive.

La garantie de la Société se limite à celle donnée par le Fabricant pour les Produits et l'éditeur si le Produit vendu en cause est un logiciel.

Dans l'hypothèse où le Produit objet de l'offre serait acheté par le Client directement à un fabricant ou à tout autre commettant, la Société se trouverait *ipso facto* déchargée de toute responsabilité concernant l'application et la mise en œuvre de la garantie sans restriction ni réserve.

## **10-CONDITIONS ET DELAIS DE PAIEMENT**

Les factures sont émises au moment de la livraison des Produits au Client. Les paiements seront adressés au domicile de la société MB Electronique. Aucun escompte ne sera accepté pour paiement anticipé.

Pour tout Client n'ayant pas de compte ouvert dans nos livres et pour toute première commande, il sera demandé un paiement complet à la commande, sans qu'il soit appliqué d'escompte de règlement. Pour tout traitement de la première commande il est indispensable que le Client communique à notre société ses coordonnées bancaires et commerciales complètes.

Les conditions et délais de paiement sont fixés dans les limites de l'article L.441-6 du Code de commerce, étant précisé que pour les Clients en compte, la société MB Electronique se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions et délais de paiement accordés. Les chèques sont acceptés sous réserve de bonne fin et sans garantie de présentation dans les délais.

En cas de paiement par effet de commerce, ceux-ci doivent être acceptés et adressés à notre société sous quinzaine ; à défaut, notre société sera en droit de faire dresser protêt faute d'acceptation.

En cas de retard de paiement, MB Electronique se réserve le droit de suspendre toute livraison jusqu'au règlement des sommes dues, d'annuler les ordres en cours, et/ou de suspendre tout accès au support technique s'il a été convenu avec le Client ou s'il est inclus dans le cadre de la garantie donnée par le Fabricant, sans préjudice de l'exercice de toute voie de recours.

En application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant de la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont payées après cette date. Ces intérêts sont calculés par application au montant en retard, d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par écrit par la Société, le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entraînera :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues ;
- La fermeture du compte et des conditions accordées ;
- L'intervention de notre service contentieux ;
- L'exigibilité des frais inhérents au recouvrement ;
- L'exigibilité à titre de clause pénale, d'une indemnité égale à 10% des sommes totales dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

### **11-CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE**

Par dérogation aux dispositions de l'article 1583 du Code civil, **la société MB Electronique conserve la propriété des Produits** livrés jusqu'au paiement intégral du prix, des frais accessoires et taxes, nonobstant le transfert des risques des Produits à l'acheteur, qui se produira avec la remise des Produits au transporteur ou au Client tel que prévu à l'article 6 ci-dessus.

A cet égard, ne constituent pas des paiements au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout titre créant une obligation de payer.

Le Client doit faire assurer les Produits contre pertes et dégâts et prévenir la Société de toute mesure prise par des tiers sur lesdits Produits. Les Produits livrés et non payés doivent figurer distinctement dans le stock du Client avec la mention "réserve de propriété".

En cas de non-paiement d'une seule échéance, la restitution des Produits livrés pourra être réclamée par MB Electronique, sans préjudice de tout autre recours, et cette revendication pourra être faite par tous moyens : lettre recommandée, inventaire contradictoire, sommation d'huissier, procédure de référé. Le Client ne pourra refuser, sous peine de dommages et intérêts, la restitution des Produits, soit à MB Electronique, soit à toute personne mandatée par elle.

Toute revente ou transformation d'un Produit vendu sous réserve de propriété est interdite jusqu'au complet paiement du prix dudit Produit à la Société.

En cas de revente et/ou transformation du Produit au mépris de la clause de réserve de propriété, le Client s'engage à en informer immédiatement MB Electronique. En cas de revente, le Client s'engage à céder tout ou partie des créances acquises sur les sous-acquéreurs et ce à concurrence des sommes encore dues. Cette cession devra faire l'objet d'un accord exprès écrit de subrogation de créance du Client au profit de MB Electronique vis-à-vis des sous-acquéreurs, établi au moment du paiement et opposables aux tiers.

### **12-REPARATIONS DES PRODUITS**

Nos réparations sont garanties trois mois. La garantie s'applique uniquement à la partie du Produit ayant fait l'objet de la réparation.

Les devis de réparation sont établis sur la base de l'expertise du Produit concerné par le Fabricant. Le Client demeure libre de refuser le devis de réparation proposé à la suite de l'expertise du Produit par le Fabricant. Dans ce cas, les frais d'expertise du matériel par le Fabricant seront à la charge du Client.

### **13-PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Toute technologie utilisée pour l'exécution de la commande du Client, qu'il s'agisse de propriété intellectuelle ou de savoir-faire, reste la propriété exclusive et intégrale de MB Electronique. En aucun cas le Client n'acquiert des droits de propriété ou de licence d'exploitation en rapport avec les Produits qu'il commande et la prestation exécutée par MB Electronique, ni le droit de reproduire ces Produits ou prestations ou la technologie utilisée.

La vente du Produit n'emporte aucune cession ou transfert des droits de propriété intellectuelle que MB Electronique détiendrait sur la prestation exécutée au profit du Client ; Réciproquement, les éléments couverts par des droits de propriété industrielle (plans, modèles, outillage...) qui sont communiqués à MB Electronique pour les besoins de l'exécution d'une commande spécifique ou sur-mesure du Client n'entraînent aucune cession ou transfert desdits droits de propriété industrielle au profit de MB Electronique et restent la seule propriété du Client.

Toutes les pièces exécutées suivant plan, modèle ou outillage de nos Clients ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle protégeant ces éléments. A cet égard, le Client s'engage à indemniser et à garantir MB Electronique contre toute réclamation ou action en contrefaçon intentée par un tiers concernant les pièces exécutées suivant plan, modèle ou outillage communiqués par le Client.

Toute amélioration de la technologie issue de l'exécution de la commande continuera d'appartenir à MB Electronique, quelque soit la nature, l'étendue et la précision des spécifications fournies par le Client

#### **14-DIVERS**

La non-application par MB Electronique des droits spécifiés dans les présentes conditions générales de vente ne saurait constituer une renonciation à ces droits.

L'archivage des commandes et des factures correspondantes sera réalisé par MB Electronique sur un support fiable et durable, lequel constituera une copie fidèle desdits documents au regard de l'article 1348 du Code civil. Ce support constituera pour les parties une preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre elles.

Pour le cas où l'une des clauses des présentes conditions générales serait déclarée nulle par décision de justice, cette nullité ne saura emporter celle des autres clauses des présentes conditions générales de vente qui continueront donc à produire effet.

Les présentes conditions générales de vente pourront être modifiées à tout moment par MB Electronique, les conditions applicables à une opération donnée étant celles qui étaient en vigueur au jour de la confirmation de la commande par MB Electronique.

#### **15-ELECTION DE DOMICILE, LOI APPLICABLE ET JURIDICTION**

L'élection de domicile est faite à notre siège social.

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Tout litige né de la formation de l'exécution ou de l'interprétation de la commande nonobstant toutes clauses contraires dans les conditions d'achat du client, sera régi par le droit français et sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Versailles (78), sauf règles de procédure impératives contraires.